

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
LARDIER et VALENÇA**



Département des
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°31 -2018

Nombre de Conseillers
En exercice: 9
Présents : 7
Pouvoir :

Séance du Jeudi 02 août 2018

L'an deux mille dix-huit et le jeudi 02 août, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 27 juillet s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

Présents: Rémi COSTORIER. Jean Pierre NOMIUS. Noëlle STEFANI. Danielle BLANC. Gérard MEYSSONNIER. Pierre POUILLARD. Joël ROBERT

Absent non excusé : Jean Claude FAURE

Absents excusés : Céline TRUCH

Secrétaire de séance : Pierre POUILLARD

Objet : Demande de subvention au Conseil Départemental des Hautes-Alpes pour la voirie 2017

Le Maire indique aux membres présents que lors de sa Commission Permanente du 23 mai 2017, le Conseil Départemental a attribué une subvention concernant les travaux de voirie communale à hauteur de 8 000 € sur proposition des Conseillers Départementaux du canton de TALLARD.

Afin que la commune garde le bénéfice de cette subvention et comme convenu avec M. Marcel CANNAT, le maire propose le programme suivant avec travaux sur les secteurs de voirie communale :

- VC Village
- chemin de la Pinée
- empiérement chemins
- VC Laborel

Le plan de financement pourrait être le suivant :

• Montant travaux :	14 924.86
• Subvention Département :	8 000
• Autofinancement :	6 924.86
• TVA	2 984.97
• Montant total travaux	17 909.83

Après avoir entendu l'exposé de son Maire et en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité des présents :

- Accepte la proposition du Maire pour la réfection de la voirie communale programme 2017
- accepte le plan de financement.

Fait et délibéré, le 02 août 2018

Le Maire
Rémi COSTORIER

